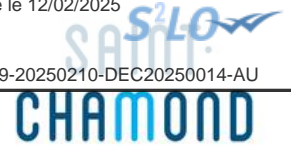




OFFICE DES SPORTS SAINT-CHAMOND
MAISON DES SPORTS
37 bis route du coin – 42400 SAINT-chamond
04 77 31 24 96
o-s-saint-chamond@orange.fr

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le
ID : 042-214202079-20250210-DEC20250014-AU



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MINIBUS

Entre, d'une part:

L'Office des Sports de Saint-Chamond
Représenté par M. Jean-Paul PICHON,
Président

Ci-après désigné, l'OSSC

Et d'autre part :

La Commune de Saint-Chamond
Représentée par M. Axel DUGUA, Maire dûment habilité par la décision n° du

Ci-après désignée Ville de Saint-Chamond

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

L'OSSC mettra à la disposition de la Ville de Saint-Chamond pour le CENTRE SOCIAL DE FONSSALA, 1 minibus 9 places aux dates suivantes :

- MERCREDI 26 FEVRIER 2025. Destination : aux alentours de Saint-Etienne

TARIFS :

- Forfait à la journée pour 120 km : 75,00 €
- Km supplémentaires facturés 0,60 € le km.

La Ville de Saint-Chamond ne pouvant fournir de chèques de caution, il est convenu :

- qu'en cas de non propreté intérieure du minibus lors de sa restitution, la facture de nettoyage sera prise en charge par la Ville de Saint-Chamond.
- qu'en cas d'accident, la Ville de Saint-Chamond devra payer la franchise mentionnée au contrat joint à cette convention ainsi que tous les autres frais non remboursés par l'assurance de l'OSSC.

PERMIS DE CONDUIRE :

La Ville de Saint-Chamond, via le Centre Social de Fonsala, devra fournir la photocopie du permis de conduire du/des conducteur/s à l'OSSC.

GESTION DES CLES :

La Ville de Saint-Chamond, via le Centre Social de Fonsala, devra récupérer et restituer les clés auprès du secrétariat de l'OSSC au jour et à l'heure qui auront été décidés entre les 2 parties.

L'OSSC prend en charge les frais de carburant.

L'OSSC ne prend pas en charge les contraventions et frais de péage.

Fait à ST-CHAMOND, le 23/01/2025 en double exemplaire,

La Ville de St-Chamond
DUGUA Axel, Maire

Office des Sports St-Chamond
PICHON Jean-Paul, Président